MARMAGNE INFO

BULLETIN MUNICIPAL **N°87 / OCTOBRE 2023**

UNE RENTRÉE SEREINE

AGGLOBUS
Transports gratuits dans l'agglo
P/9

DOSSIER DE LA MAIRIE
La Sous-préfète à Marmagne
P/7

ZOOM SUR
Bienvenue à Maxence Dabert, ostéopathe
P/10

Édito

INFOS MAIRIE /

Tél. : 02 48 26 84 01
Fax : 02 48 26 05 80

mairie.marmagne@wanadoo.fr

www.marmagne.fr

Appli : Ki&Ki

Mairie de Marmagne 18

Élu de permanence le week-end :
06 67 98 65 48

Ouverture le lundi :
8h00-11h30/13h30-17h00

Les mardi, jeudi et vendredi :
8h00-12h00/13h30-17h00

Le mercredi : 8h00-13h00

Le samedi : 8h30-11h30

Agenda

Samedi 4 à 20h30 et dimanche 05 novembre à 15h
Week-end théâtre à la salle des fêtes. La compagnie *Homo Sapiens Décatis* présente *Le Baron*.

Samedi 11 novembre, place de la mairie à 11h30
Cérémonie du 11 Novembre

Dimanche 19 novembre 15h30 à 20h à la salle des fêtes
Après-midi berrichon bal de La Gearbaude

Dimanche 26 novembre
Repas des Aînés
Salle des fêtes

Samedi 2 et dimanche 3 décembre
Marché de Noël

Marmagnaises, Marmagnais,

Nous nous devons de garder une grande sérénité par rapport aux flux tentaculaires de l'information diffusée en permanence sur les réseaux sociaux. Gardons notre esprit critique indispensable pour discerner le juste milieu.

Les jeunes générations naissent dans cette atmosphère et naturellement s'y adaptent.

Pour les plus anciens, la transition reste difficile mais indispensable pour continuer à exister dans le quotidien administratif informatisé.

Notre commune, avec Bourges Plus, s'implique pour faciliter ce passage en proposant des conseillers numériques qui se déplacent, vous proposent une rencontre en mairie ou à domicile de manière à vous donner les bons conseils pour une utilisation pragmatique de vos appareils numériques (téléphone portable, tablette, ordinateur).

Les vacances d'été restent dans nos souvenirs avec beaucoup de chaleur et peu de pluie. Nous devons nous habituer à cette évolution climatique.

Le 19ème Marmagne à l'Ouest a été un grand succès par le nombre de festivaliers et la qualité des artistes comme le magnifique feu d'artifice du 13 juillet tiré au stade de football.

Le concours de pêche organisé par la société de pêche La Tanche fin juillet s'inscrit parfaitement dans notre attachement à cette manifestation vieille de plus de cent ans.

Les travaux de la place de la gare et de la salle des fêtes ont été inaugurés le 16 septembre en présence de Monsieur le Préfet, de la secrétaire générale de la préfecture et de nombreux représentants politiques, sénateur(trice), vice-présidents du Conseil départemental, présidente de l'EPCI de Bourges Plus, président du SDE 18 et de l'AMF du Cher, maires, adjoints(es) conseillers, conseillères, habitants de Marmagne.

La brocante traditionnelle de Marmagne du 17 septembre devient un événement incontournable de notre département.

Nous poursuivons avec détermination l'amélioration de notre cadre de vie avec des priorités comme la rénovation de l'école avec l'espoir de débuter les premiers travaux rapidement sous réserve de l'obtention de subventions indispensables à la réalisation de cet important chantier.

Après une longue gestation, nous allons établir le calendrier des travaux pour l'installation de toilettes sur le terrain de pétanque.

Nous n'oublions pas Marmignolles, dans un premier temps le chemin du Pré Goriot, pour une programmation des travaux fin 2024. Début 2025, le chemin de la Jaroche fera l'objet d'une seconde tranche de travaux.

Bien à vous.

Bernard Dupérat

Découvrez l'article sur l'inauguration de la place de la gare et de la rénovation de la salle des fêtes dans le numéro de décembre.

DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT

Le code pénal prévoit une amende allant jusqu'à 1500 € pour tout dépôt sauvage.

MON BILAN DE PRÉVENTION PHYSIQUE

Faites le point sur votre condition physique avec Mutuale et le CDOS du Cher.

En tant que mutuelle de territoire de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus et en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Cher, Mutuale vous propose de réaliser un bilan physique gratuit lors de nos permanences dans votre commune. L'occasion de trouver l'activité physique adaptée à vos besoins et vos envies !

Informations pratiques

Session d'environ 30 minutes. Inscription auprès de votre mairie. Groupe de 4 à 8 personnes. La pratique d'une activité sportive étant l'une de nos préoccupations communes, nous avons fait le choix d'intégrer le **forfait sport** dans nos prestations.

LA MUTUELLE MUTUALE !

Mutuale, la mutuelle familiale choisie par Bourges Plus, propose une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de l'agglomération de Bourges Plus. **Le 1er jeudi de chaque mois de 10h à 12h au Chalet**, un agent vous reçoit afin d'élaborer un contrat personnalisé à vos besoins.

Retenez la date du 26 novembre. Bettina Da Costa, adjointe chargée de l'action sociale, et son équipe vous accueilleront pour le traditionnel repas des Aînés.

FOCUS SUR LE LOGEMENT SOCIAL

La résidence seniors est un petit lotissement composé de 10 maisons, situé impasse des Charmilles qui s'étend sur une superficie de 6835m². Il est destiné aux personnes âgées ou aux personnes à mobilité réduite.
Il est constitué de dix maisons (trois F2 et sept F3) ainsi que d'une salle commune de 80m² avec cuisine, sanitaires et parking qui peut être louée par les résidents.
Chaque maison détient un garage, un jardin et une terrasse. Le lotissement est géré et entretenu par la SA HLM France Loire.

Depuis la parution en 2018 de la loi ÉLAN, l'État a mis en place une réforme des règles de gestion des logements sociaux. De ce fait, plusieurs de ces logements sont réservés « Préfecture » afin de les proposer aux personnes les plus fragiles, même hors commune. Sur l'ensemble du parc, deux des maisons sont réservées « Mairie Marmagne ».
Une autre zone locative regroupant 4 bâtiments composés chacun de 4 logements desservis par un rez-de-chaussée et un étage est située rue des Platanes, ainsi que deux maisons individuelles. L'ensemble est également géré par la SA France Loire (18 logements au total). Trois de ces logements sont réservés « mairie ».
Pour compléter cet ensemble locatif, la mairie possède une maison Type F3 rue des Platanes, un appartement, rue de la Mairie, ainsi que deux maisons individuelles Type F4 rue des Marais tous sont proposés à la location.

UN AGRÉABLE MOMENT FAMILIAL

Le CCAS de Marmagne a organisé le vendredi 9 juin la cérémonie de la fête des mères. Comme chaque année, les mamans de l'année précédente ont toutes été mises à l'honneur avec leurs conjoints.
Cinq mamans ont répondu à cette invitation qui réunissait également les membres de la municipalité et du Crédit Agricole, la banque locale partenaire, dans une ambiance agréable. Des cadeaux ont été échangés et un verre a clôturé ce sympathique moment.

UNE FÊTE DE L'ÉCOLE RÉUSSIE

La fête de l'école a clôturé, sous le soleil, une année studieuse pour nos écoliers marmagnais. Parents et enfants ont pu se retrouver ensuite pour un moment festif et convivial sous forme d'un repas du style auberge espagnole.

UN PERMIS PIÉTON BIEN MÉRITÉ

Les gendarmes de Mehun-sur-Yèvre sont venus évaluer les élèves de CE2 et CM1 pour le permis piéton et ceux de CM2 pour le permis Internet le vendredi 16 juin 2023. Chacun a reçu une carte de permis, qui doit les inciter à adopter les bons comportements dans la rue et sur le web.

OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS

Toussaint : 23/10 au 27/10/2023

Noël : 26/12 au 29/12/2023

Hiver : 26/02 au 01/03/2024

Printemps : 22/04 au 26/04/2024

Juillet : 08/07 au 02/08/2024

Août : 26/08 au 30/08/2024

UNE RENTRÉE SEREINE

Une rentrée sous un grand soleil, un effectif stable, c'est le moment pour les enfants de se retrouver après deux mois de vacances. Pas de changement dans les habitudes et les horaires, les entrées continuent à se faire selon les classes. La cantine conserve ses deux services et l'accueil périscolaire s'effectue de 7h30 à 18h30.
La décharge de la directrice passe du vendredi au mardi. Aussi, c'est le jour à privilégier si vous souhaitez la rencontrer.
L'équipe d'enseignants reste la même hormis la décharge de direction de Mathilde Audebert assurée par Tifany Bionier (absente de la photo).
Sous la photo de g. à d. : Nathalie Thuizat, Hugues Lebret, Karine Lacanal-Blain, Karine Barbier, Mathilde Audebert, Aline Lauverjat, Cécile Dupeux et Clémence Berruet (brigade).

JOURNÉE PÊCHE POUR LES ÉCOLIERS DE MARMAGNE

Ce fut une agréable journée au bord du Canal de Berry pour les élèves du CP de Hugues Lebret, le matin, et ceux de Karine Barbier du CM2, l'après-midi.
Les élèves ont profité des conseils de Bastien Lemoine de la Fédération du Cher et des Membres de l'AAPPMA la Tanche de Marmagne, pour pêcher de nombreux poissons de toutes tailles malgré les soucis bien compréhensibles d'emmêlage des lignes et d'accrochage des asticots.
Une carte de pêche et un guide 2023 leur ont été offerts pour leur permettre de continuer de mettre en pratique tout au long de l'année les conseils reçus.

Jean-Claude Gilbert
Président de la Tanche
06.79.12.83.81

JOURNAL DE BORD DU CENTRE DE LOISIRS

TIR À L'ARC ET BABY ESCRIME

Les enfants du centre de loisirs ont été initiés au tir à l'arc avec le Bourges Arc Club, ainsi qu'au baby escrime avec l'intervention de Marianne, éducatrice sportive de l'escrime club de Saint Doulchard. Les enfants se sont amusés et ont émis le souhait de renouveler l'expérience.

LASER GAME

Activité laser game au centre de loisirs avec l'intervention de Benjamin et Kelvin (PAKKAP)
Comme diraient les enfants, on a kiffé ! …

ARTISTES EN HERBE

Après une semaine entière sous le thème : *Arts & Spectacles*, nos artistes ont posé tous ensemble pour une photo de groupe afin de clôturer ces cinq jours au centre de loisirs. Un clip de musique a été tourné également durant cette semaine.

AU FIL DE L'EAU

Souvenirs de notre sortie à la Maison de l'eau située à Neuvy-sur-Barangeon où nous avons passé une agréable journée. Visite du musée, jeux de piste dans le village avec des énigmes à trouver, chercher des petites bêtes dans la rivière… ont ponctué cette journée instructive et ludique. Nous nous sommes éclatés tous ensemble !

PONEY CYCLE

Les 3 - 5 ans ont participé avec le centre de loisirs à une séance de Poney Cycle sur toute la journée du 24 juillet. Avec le matériel de la société PAKKAP, ils ont su chevaucher les animaux-roller pour faire la course sur un circuit aménagé par les animateurs. Émotions et sensations ont été au rendez-vous !

NOUVEAU : UN TERRAIN DE « GREEN » VOLLEY

Installation par les services techniques du terrain de « green » volley à la plaine de jeux.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ÉVOLUE

Document phare pour définir le cadre de l'aménagement du territoire pour ces 10 prochaines années, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est aussi un document vivant qui doit s'adapter aux enjeux du territoire et aux évolutions règlementaires nationales. Un an après l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bourges Plus, de nouvelles étapes s'engagent pour faire évoluer le document.
En juin 2023, le Conseil communautaire de Bourges Plus a lancé une procédure de modification du PLUI. Si le projet de modification ne remet pas en cause les grandes orientations définies lors de son élaboration ni le contour des zones constructibles, il permet d'améliorer l'écriture des règles qui définissent les droits à construire sur chaque terrain et les orientations d'aménagement des futurs quartiers.
Ce projet de modification a également pour vocation de prendre en compte les nouvelles normes s'appliquant aux constructions et aux aménagements et d'intégrer diverses études enrichissant son contenu comme le renforcement de la trame verte ou la protection du commerce des centres villes.
Une phase de concertation débutera fin septembre 2023 pour une durée d'un mois, permettant au public de s'exprimer de manière libre et spontanée sur un registre. Le service de l'urbanisme se mettra également à votre disposition pour répondre à vos questions.
À l'issue, le bilan de cette concertation permettra d'enrichir le projet de modification, avant l'arrêt du projet et la phase d'enquête publique prévue en fin d'année.

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Sur le site de la stèle de Pont-Vert, la municipalité marmagnaise a commémoré l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
Les associations patriotiques (ARAC, UNC et FNACA) étaient une nouvelle fois représentées par leurs présidents et leurs porte-drapeaux.
Le 18 juin 1940, en moins de 400 mots ciselés, le général de Gaulle s'adresse au cœur des Français comme à leur raison. Le diagnostic est lucide, la prédiction raisonnée, l'appel pressant, le message sans équivoque. Le général de Gaulle sait qu'il faut continuer la lutte, à tout prix, pour qu'au jour de la Victoire, la France ne soit pas ce pays vaincu en juin 1940.
Après l'écoute du *Chant des Marais* et du *Chant des Partisans* et la lecture du texte officiel par Bernard Dupérat, maire, Maxime, jeune marmagnais, nous a honorés d'une très sincère et maîtrisée lecture de l'appel du général de Gaulle. Merci Maxime pour cette contribution au devoir de mémoire.

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas » (C. de Gaulle, 18 juin 1940, Londres).

LA SOUS-PRÉFÈTE DE BOURGES VISITE MARMAGNE

Visite officielle de notre village, à la suite de l'invitation du maire, dans une grande simplicité, de Camille de Witasse Thezy, secrétaire générale de la préfecture du Cher, sous-préfète de Bourges.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 16 MAI ET DU 4 JUILLET

Modification du règlement concernant les horaires d'ouverture du centre de loisirs des petites et grandes vacances scolaires.

Après concertation avec l'équipe d'animation du centre de loisirs et pour répondre à la demande de plusieurs parents, le maire propose que le centre de loisirs des petites et grandes vacances scolaires ouvre à 7h30 à compter de la rentrée de septembre et donne lecture du projet de règlement modifié.

Le maire rappelle qu'il y a quelques années, le centre de loisirs ouvrait déjà à 7h30. Cela avait été arrêté car il y avait peu d'enfants sur ce créneau horaire et que le personnel communal était mobilisé pour ce service.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte que le centre de loisirs des petites et grandes vacances scolaires ouvre à 7h30 (au lieu de 8h00) à compter du 2 septembre 2023 et accepte que le règlement soit ainsi modifié.

Reconduction de l'aide à la licence sportive ou à l'adhésion culturelle pour les jeunes marmagnais de 5 à 15 ans – saison 2023/2024

La Commission culture, animation et sport propose de reconduire pour la saison 2023/2024, le coupon sport-culture pour tous les jeunes de 5 à 15 ans résidant à Marmagne et fréquentant une association de la commune. Pour cette nouvelle saison, le montant du coupon sera de 30 € maximum, plafonné au montant réel de la cotisation, à compter du 1er septembre 2023.

Cette aide viendra en déduction de la cotisation annuelle et sera versée à l'association.
La remise des coupons aux bénéficiaires se fera, courant octobre 2023, sur présentation d'un justificatif de domicile, pour la saison 2023/2024.

APRÈS-MIDI BERRICHON DE LA GEARBAUDE EN BERRY

Le groupe folklorique de Marmagne, La Gearbaude en Berry, organise son traditionnel après-midi berrichon le **dimanche 19 novembre 2023 de 15h30 à 20h à la salle des fêtes.** L'invité cette année est le très réputé groupe « La Chavannée » qui vient de Château sur Allier.
Vous pourrez découvrir tous les talents de ce groupe à travers un spectacle de danses et de chants traditionnels, suivi d'un bal folk de 18h à 20h, animé par de talentueux musiciens aux multiples instruments.
Entre ces deux parties de l'après-midi, le mindjion vous sera offert, fromagée et gâteaux maison. Des boissons seront en vente à la buvette.
Tarif de l'entrée : 11€.
Pas de réservation, ouverture des portes à 15h.
Les personnes intéressées par les danses berrichonnes, avec l'envie de se produire en spectacles, peuvent

contacter Marie-Christine Jouannin au 02 48 26 89 12 ou au 06 75 90 76 91.
Les musiciens avec instruments traditionnels sont également les bienvenus.
Les répétitions ont lieu les mardis de 20h30 à 22h30, tous les 15 jours.

LA FÊTE DE LA PÊCHE

Le 4 juin au matin, à la plaine de jeux, une trentaine de jeunes de moins de 12 ans ont participé, à un petit concours de pêche à la truite dans l'Yèvre dans le cadre de la fête de la pêche. Le champion peut être fier de son palmarès avec sept truites pêchées en deux heures. Cinquante-sept truites furent prises par l'ensemble des pêcheurs et chaque jeune est reparti avec au moins deux truites à déguster, une carte de pêche 2023 offerte par la Fédération de pêche, une canne à pêche offerte par la *Tanche de Marmagne* ainsi que divers lots. L'après-midi a été consacré à l'initiation aux différents types de pêche. Les ateliers animés par des spécialistes ont permis d'approfondir les techniques de la pêche aux leurres, à la mouche et au coup.

LE 30 JUILLET CONCOURS DE PÊCHE

Le concours de pêche organisé par la *Tanche de Marmagne* a connu, comme tous les ans, un beau succès puisque des amateurs n'ont pas hésité à venir de la Nièvre et du Loir-et-Cher.
Le matin, la pêche en équipe a rassemblé vingt binômes dans le canal de Berry entre les Aubroisronds et Marmagne.
L'après-midi, trente-huit compétiteurs, dont deux femmes et deux enfants ont participé en individuel entre Marmagne et les Bulles.

Classement :

- 1er par équipe : Alain Cornac et Camille Neveu des Pêcheurs sportifs de Bourges.
- 1er Individuel : Yannick Ferreira des Pêcheurs sportifs de Bourges.
- 1er Non licencié : Jérôme Falaix de Decize.
- 1ère Dame : Chantal Joris des Pêcheurs sportifs de Bourges.
- 1er Enfant : Lucas Brochet de Marmagne
- Vainqueur du Challenge Michel Dubois : Claude Darcy de Marmagne. Vainqueur du Challenge Antoine Gillet, Alain Deborb de l'Amicale Berruyère de Pêche de Compétition.

AVEC AGGLOBUS, ON VOYAGE PLUS, MIEUX ET GRATUITEMENT !

Depuis le 1er septembre, l'ensemble de l'offre de transport d'Agglobus est devenu gratuit pour les voyageurs !

Pour la commune de Marmagne, cela concerne la ligne régulière 24 (ancienne ligne 16), les transports scolaires (écoles communales, collège et lycées) et deux nouveaux services à votre disposition : VITABUS et LIBERTIBUS … Quelques explications s'imposent !

VITABUS

VITABUS est un **service de transport** à la demande **ouvert à tous**. Contrairement aux lignes régulières (exemple : ligne 24 pour Marmagne), il n'y a pas de grille horaires. Les trajets sont conçus en fonction de la demande des voyageurs et des disponibilités du service, notamment des véhicules.

VITABUS vous permet de vous déplacer depuis des « arrêts de proximité » vers le centre-bourg (gare) de Marmagne où vous pouvez emprunter le train ou la ligne régulière 24 pour poursuivre votre voyage. Depuis les « arrêts de proximité », vous pouvez également rejoindre Mehun-sur-Yèvre ou Saint Doulchard à des arrêts prédéfinis : zone commerciale (Boisselées), EHPAD Les Terrasses de Bellevue, Hôpital Guillaume de Varye ou mairie.

À ce jour, les « arrêts de proximité » marmagnais sont : Les Varennes, Beauvoir, Bois de Loup, EDF, Val d'Yèvre, Acacias, Le Coudray, Marmignolles, Croix Saint Marc, Pont Vert et Les Bouchauberts (Les Grenades). Ils correspondent en grande partie aux points d'arrêt des transports scolaires.

VITABUS fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h00 à 19h00. Vous pouvez réserver jusqu'à 1h00 avant le trajet.

PETIT TRUC À SAVOIR …

Pour un trajet « aller » et « retour » en VITABUS ou LIBERTIBUS, pensez à réserver 2 trajets !

LIBERTIBUS

LIBERTIBUS est un **service de transport** à la demande dédié aux **personnes en situation de handicap** (bénéficiaires de la Carte Mobilité Inclusion mention « invalidité »). Comme VITABUS, il n'y a pas de grille horaires. Les trajets sont conçus en fonction de la demande des voyageurs et des disponibilités du service, notamment des véhicules.

LIBERTIBUS vous permet de vous déplacer d'adresse à adresse c'est-à-dire de « porte-à-porte ». Il n'y a pas de point d'arrêt prédéfini ni pour le départ ni pour l'arrivée. Ce service de transport dédié aux personnes en situation de handicap est personnalisé et s'adapte au mieux aux besoins des usagers.

LIBERTIBUS fonctionne du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 18h00 (sauf jours fériés). Vous pouvez réserver jusqu'à 1h00 avant le trajet.

Pour vous renseigner ou réserver VITABUS / LIBERTIBUS, c'est simple :

- Site : agglobus.transport-a-la-demande.fr 7j/7 24h/24
- Tel : 02 48 67 48 67. Du lundi au vendredi de 9h à 12h/14h à 17h

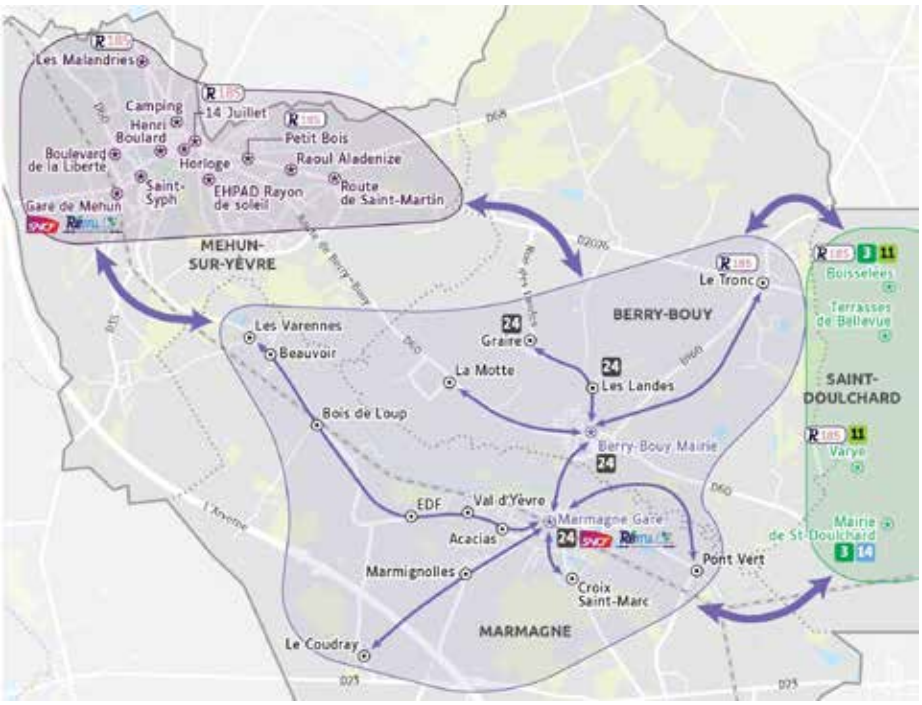

À SAVOIR…

La gratuité est mise en place grâce à une participation accrue du tissu économique du territoire via le « Versement mobilité ».

COTON & CACAO

Depuis le mois de mai dernier, Lolli Photographie est devenue Coton & Cacao ! Un style plus moderne et des photos toujours pleines de douceur, de sourires et d'émotions...
Pour en voir plus, rendez-vous sur son site internet www.coton-et-cacao.com ou sur les réseaux sociaux.

UN NOUVEL OSTÉOPATHE S'INSTALLE À MARMAGNE

Maxence Dabert, ostéopathe, s'est installé à Marmagne, en remplacement de Franck Remillieux.
En quelques lignes, il se présente et vous donne toutes les infos pratiques pour prendre rendez-vous.
« Originaire de Bourges, j'ai fait toute ma scolarité dans cette ville jusqu'à mon bac.
Ensuite, je suis parti faire mes études d'ostéopathie à Lyon pendant 5 ans au CEESO Lyon.
Puis, à l'été 2023, j'ai décidé de revenir sur mes terres natales et de reprendre la suite de M. Franck Remillieux.
Je suis très heureux et motivé de participer à ce projet pour permettre de garder un ostéopathe dans ce beau village qu'est Marmagne. »

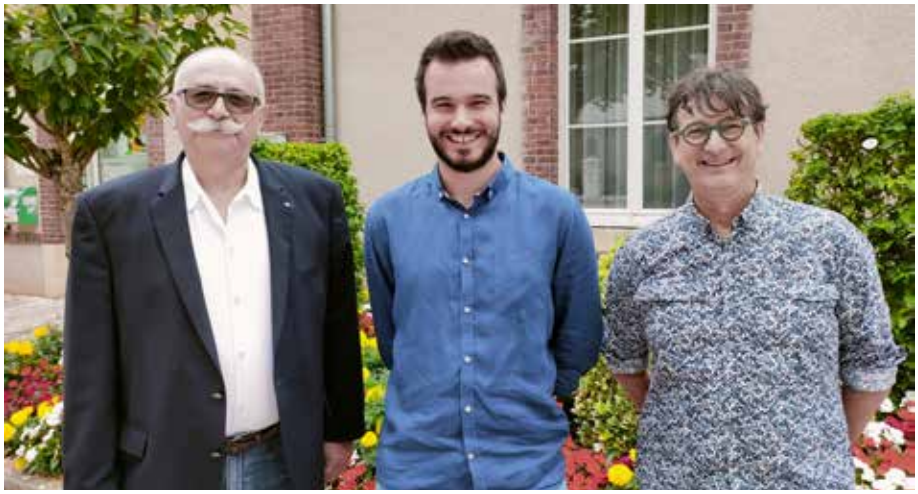

ADRESSE DU CABINET :
4 rue de la Mairie -
18500 Marmagne

LES JOURS D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi
de 7h30 à 20h
Et le samedi de 8h à 14h
(horaire plus variable)

OÙ ME CONTACTER ET PRENDRE RDV :
- Sur mon Doctolib au nom de Maxence Dabert
- Au numéro : 06 52 91 92 00

LE TARIF :
- Le même que M. Remillieux : 65€ pouvant être pris en charge en partie par la plupart des mutuelles.
Durée de la consultation :
- 45 min

DOMICILE :
- RDV à domicile avec prise de RDV uniquement par téléphone.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION, C'EST POUR DÉBUT 2024 !

La dernière campagne datant de 2018, l'ensemble de la commune sera à nouveau concerné par le recensement de la population en début d'année prochaine.
C'est un moment important car, de la qualité de l'enquête, dépendent le calcul précis de la population ainsi que de la mise à disposition de nombreux éléments statistiques permettant de dessiner le profil de notre commune. Rappelons que la loi rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement.

Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.
Pour mener à bien cette enquête, la commune doit recruter 4 agents recenseurs qui seront répartis sur 4 secteurs définis avec l'INSEE. Nous recherchons des personnes connaissant bien la commune, disponibles (les tournées ayant lieu souvent en fin de journée et éventuellement le week-end), rigoureuses, organisées, discrètes, courtoises, disposant d'un véhicule et d'un téléphone portable.
La période de travail est comprise de début janvier à fin février, comprenant notamment deux séances de formation obligatoires début janvier et le repérage des adresses à recenser entre ces séances. Les agents recenseurs seront formés par l'INSEE. Ils seront rémunérés par la commune de Marmagne, en fonction du nombre de questionnaires traités et suivis par le coordonnateur communal. La commune remboursera les frais de transport liés à la tournée et versera un forfait pour les journées de formation.
Les agents recenseurs seront chargés de déposer les questionnaires à chaque domicile, d'aider les habitants qui le souhaitent à compléter ces questionnaires, à répondre à leurs questions et de récupérer les bulletins papiers pour ceux qui ne choisiront pas de répondre par Internet. En effet, ce mode de réponse sera favorisé par les agents recenseurs car il améliore la qualité du service rendu et permet de réaliser des économies importantes.
Pour tout renseignement ou pour déposer votre candidature, merci de contacter Carine Guillemenot, coordonnateur communal, avant le 20 octobre 2023.

LES ÉCURIES AMAURY PAUL LABELLISÉES

Les Écuries Amaury Paul ont obtenu de la Fédération française d'équitation les labels suivants :
- Écurie de compétition CSO entraînement AM,
- Label d'activité Cheval Club de France,
- Label d'activité Poney Club de France,
- Bien-être animal.

Cette labellisation atteste de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement. Bravo pour l'obtention de ces gages de qualité et de sécurité !

19ÈME FESTIVAL MARMAGNE À L'OUEST

UNE TRÈS BELLE RÉUSSITE AVEC PRÈS D'UN MILLIER DE SPECTATEURS SUR LES 3 JOURS. MERCI À EUX POUR CETTE BELLE RECONNAISSANCE.

Un grand merci également à tous les acteurs qui ont contribué à ce beau succès :

- Les artistes bien sûr ;
- Les techniciens son et lumières ;
- Les sponsors ;
- Le graphiste ;
- La radio « Vibration » ;
- Le traiteur pour la réception des sponsors ;
- La fleuriste « Histoire de fleurs » ;
- Les collègues de la commission animations et du conseil municipal, les bénévoles de la bibliothèque ainsi que le club de badminton qui ont joué pour certains les gros bras et d'autres les petites mains ;
- Les commerçants marmagnais et l'association la Tanche pour avoir proposé restauration et buvette ;
- Mais également les services municipaux : les services techniques qui ont travaillé d'arrache-pied pour installer les barnums, les scènes, les banderoles... Et Zoé et Céline qui ont œuvré dans l'ombre pour la partie administrative.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 20ème édition.

Bulletin Municipal «Marmagne Infos» - Trimestriel - Directeur de la publication : Bernard DUFERAT - ISSN 0998-027X - Conception : W Communication 06 76 94 58 43 - Imprimé sur papier recyclé. - Impression : ICL-SODIMASS 02 48 68 22 00 - Coordination de la rédaction : Zoé.